

THOMAS LÉVY-LASNE, LA CATASTROPHE ÉCOLOGIQUE

Le peintre a rejoint la galerie Les Filles du calvaire, qui lui consacre une exposition personnelle, témoignant de ses préoccupations environnementales



Thomas Lévy-Lasne,
Au Biodôme, 2019, huile
sur toile, 150 x 150 cm.
© Galerie Les Filles du Calvaire.

GALERIE

Paris. Thomas Lévy-Lasne comptait en 2019 parmi les heureux pensionnaires de la Villa Médicis. « *La meilleure année de ma vie* », affirme, peut-être prématurément, ce jeune quadragénaire. Mais à Rome, c'est vrai, l'artiste a eu du temps, ô combien précieux, lorsqu'on a comme lui choisi le médium de la peinture. Thomas Lévy-Lasne a ainsi pu observer les arbres, non pas pousser, mais tomber dans le parc de la Villa, où soufflaient cette année-là des vents particulièrement violents. Cette contemplation a nourri sa réflexion sur le paysage et donné matière à une très grande toile au fusain, *Le Bosco*, tout en confirmant son goût pour une esthétique de la catastrophe, cette façon tragique d'habiter le monde qui, estime-t-il, le lie au romantisme.

Le Bosco, réalisée à Paris, saisit le frémissement de la lumière dans les feuillages d'une allée forestière rendus par les contrastes du charbon de bois, noir sur fond blanc. La toile

accueille le visiteur au rez-de-chaussée de l'espace des Filles du calvaire. Cette œuvre monumentale a été conçue pour une installation immersive sur le salon Drawing Now, au Carreau du Temple, annulé au printemps dernier en raison de la pandémie. On peut s'abîmer longtemps dans la contemplation calme de cette perspective carbonisée, comme si elle contenait en elle ce fameux effet de sidération dont il a tant été question. Dans la galerie, *Le Bosco* partage l'espace avec une série plus ancienne, sur le thème du spectacle, que nous avions pu voir lors de la résidence de l'artiste à la Fonderie Darling, à Montréal, en 2018. Thomas Lévy-Lasne, reclus dans son atelier en ce rude hiver québécois, travaillait alors les strates de noir pour faire apparaître sur le papier l'éclat d'un projecteur, d'un écran, d'une scène, foyer

incandescent focalisant l'attention des spectateurs. Des visions de communion cathartique, au cinéma, au concert, au théâtre, que l'on envisage aujourd'hui avec un peu de nostalgie – un de ces fusains a intégré la collection du Cnap cet été.

La peinture aux frontières du réel

À l'étage, la mélancolie se fait plus glaçante et le procédé différent. Une série de tableaux, dont certains, par leur précision, pourraient faire douter qu'il s'agit de peinture, est distribuée autour de la galerie, cernant le visiteur. Leur sujet ? La dégradation de l'environnement saisie dans les strates de plastique des plages normandes, les séquelles des catastrophes comme celle de Tchernobyl, l'artificialisation de la nature, la banalité du mal quand il s'inscrit dans le décor, comme ce saule pleu-

reur planté à l'entrée du camp d'Auschwitz-Birkenau. L'évidence tranquille de ce que nous ne voyons pas.

Pourtant, l'impression de réalisme, voire, d'hyper-réalisme, est un leurre. D'une part, chaque image est le résultat d'une composition assemblant plusieurs vues, faisant même parfois intervenir une pièce rapportée, un figurant. D'autre part, parce que si son sujet intéresse Thomas Lévy-Lasne, ce sont d'abord les moyens de sa figuration qui lui donnent du sens. Grand arpenteur de musées, l'artiste a beaucoup regardé ses pairs et ses maîtres. Et c'est en peintre aussi qu'il regarde le monde, s'attachant ici à la précision d'une chevelure, « bâclant » là un détail dans un relâchement du poignet, ou s'essayant à une palette de marron, d'orange et de bleu, afin de faire apparaître une image dans l'image.

Pour *Au Biodôme* (voir ill.) qui montre un homme âgé, en dou-doune noire, dans la bulle aseptisée d'une serre végétale, il joue avec les codes d'un naturalisme botanique se proposant de collecter et de représenter les espèces végétales dont nous avons à présent oublié les noms. Cette jungle sous-vide parle, comme le suggère le titre de l'exposition, d'une forme d'asphyxie, renforcée par cette tension du geste, cette application de l'art tentant de ramener au réel une époque qui lui préfère le virtuel. Il semble d'ailleurs que la série des fusains – entre 5 000 et 7 000 euros pour les moyens formats – ait davantage de succès que les peintures, plus grinçantes, montrées à l'étage (entre 10 000 et 15 000 euros).

● ANNE-CÉCILE SANCHEZ

L'ASPHYXIE, THOMAS LÉVY-LASNE, jusqu'au 24 octobre, galerie Les Filles du Calvaire, 17 rue des Filles-du-Calvaire, 75003 Paris.

PREMIER SEMESTRE NOIR POUR LES VENTES PUBLIQUES

NEW YORK. Le produit d'adjudication a baissé de 58 % au cours du premier semestre 2020 dans le monde, selon un rapport réalisé par Artnet. Certains pays comme la Chine enregistrent même des chutes de 82 %. Pour autant, certains analystes pointent des motifs de satisfaction. Ils relèvent que si le segment supérieur (les adjudications supérieures à 10 millions de dollars) baisse fortement (70 %) entraînant tout l'indice vers le bas, compte tenu de son poids, ce n'est pas alarmant : la baisse vient surtout d'une diminution de l'offre. Par ailleurs, comme dans tous les secteurs, le Covid-19 a favorisé les transactions en ligne. J. T.

LES TROMPETTES DE LA RENOMMÉE

PARIS. La vente de manuscrits de Georges Brassens, organisée par Artcurial, a rapporté 380 000 euros. La ville de Sète, où est né le chanteur, a acquis plusieurs documents. J. T.

PIERRE NAHON (1935-2020)

VENCE. Le galeriste est décédé le 10 septembre dernier à l'âge de 84 ans. Cette personnalité flamboyante était une figure connue du milieu. Publicitaire reconverti dans le commerce de l'art, il avait ouvert sa première galerie en 1973, à Paris, avec sa femme, et avait contribué à faire connaître Arman, Jean-Michel Basquiat, Robert Combas, Dado... Il avait défrayé la chronique dans un documentaire sur Arte, en 1976, en pointant les travers du marché de l'art. Il avait raconté toutes ses aventures dans plusieurs ouvrages. J. T.

DROIT DE RÉPONSE DE MADAME ANNE KERCHACHE

Aux termes d'un article publié le 30 juin 2020, Monsieur Jacques Kerchache est désigné comme étant le propriétaire de l'époque des statues Igbo qui auraient été pillées pendant la guerre civile du Biafra. De tels propos ne sauraient être tolérés dès lors que Monsieur Jacques Kerchache a acquis légalement les statues Igbo litigieuses, et ce, en aucun cas sur le territoire nigérian. Par ailleurs, Monsieur Jacques Kerchache a éminemment participé à leur conservation et leur valorisation. Pour mémoire, la guerre civile du Biafra a engendré une forte propagande visant la destruction des représentations Igbo. La vente de telles œuvres d'art s'est présentée comme une solution de sauvetage du patrimoine culturel et culturel pour lequel Monsieur Jacques Kerchache a œuvré durant toute sa vie.